



Travaux - Demande d'arrêté temporaire

A retourner au minimum **5 jours** ouvrés (du lundi au vendredi hors jours fériés) avant le début des travaux

Les interventions importantes devront faire l'objet d'un rendez-vous sur site au minimum **15 jours** avant les travaux

DIRECTION DU DOMAINE PUBLIC

Tel : 05.55.45.63.17 Fax : 05.55.45.49.76

Mail : direction_domaine-public@ville-limoges.fr

ENTREPRENEUR / PROPRIETAIRE / COLLECTIVITE

Demandeur :

Adresse :

Tél :

Fax :

Mail :

REALISATION DES TRAVAUX

Pour le compte de :

Adresse des travaux :

Nature des travaux :

Durée des travaux :

jours dans la période du

au

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

(les demandes ne seront pas traitées en l'absence de ces pièces)

- Ces travaux ont fait l'objet d'une **PERMISSION DE VOIRIE n°**
- Photocopie de l'**AUTORISATION D'URBANISME** délivrée par le service de l'Urbanisme lorsque les travaux l'exigent
- Justificatif délivré par le service Politique de l'Habitat lorsque les **TRAVAUX** sont **SUBVENTIONNES**
- **PLAN D'INSTALLATION** avec photos

VOS BESOINS

Demande initiale / prolongation N° autorisation initiale

Interdiction de stationnement :

- dans toute la voie
- selon l'avancement du chantier, surmètres/jour
- au droit des n°sur.....mètres
- en face des n° sur.....mètres

Circulation alternée / surmètres :

- par panneaux B15/C18
- manuel piquets K10
- par feux tricolores
- la nuit
- le week-end

Une interdiction de circulation sauf véhicules de secours et riverains :

- dans toute la voie
- en partie entreet
- la nuit le week-end

Accès à une voie piétonne : n° d'immatriculation

Commentaires :

Infos droits de voirie : <http://www.ville-limoges.fr/index.php/fr/demarches-en-ligne>

Demande faite le :

Signature et cachet du demandeur